

BULLETIN D'INFORMATION

Dès le début de la crise sanitaire, le SIM'UP a fait le choix d'être présent à vos côtés !



Avec une note de 8.2/10*, les entreprises adhérentes confirment leur satisfaction à l'égard du SIM'UP.

Pour autant, nous devons poursuivre nos efforts pour vous aider à traverser cette crise sanitaire !



Face aux contraintes découlant de cette situation exceptionnelle, nous nous sommes adaptés pour poursuivre, sans discontinuité, nos missions en faveur de la santé de vos salariés.

En ce qui concerne les visites médicales :

Aujourd'hui et comme depuis le début de la crise, le SIM'UP, en dépit de la possibilité qui est offerte, fait le **choix de maintenir l'intégralité des visites médicales sans aucun report**

Et pour les tests ?

Nous nous tenons également prêts à organiser **les tests antigéniques** (résultats en 30mn) lorsque nous en aurons, légalement, la possibilité.

Dans cette attente, nous formons actuellement nos infirmières et nos médecins et nous nous dotons du matériel requis.



En ce qui concerne ces tests, nous vous rappelons qu'ils répondent à des critères précis et notamment :

- ▶ Les tests antigéniques sont prioritairement réservés aux **personnes symptomatiques** hors personnes contact ou personnes détectées au sein d'un cluster.
- ▶ Les tests doivent être réalisés dans un délai inférieur ou égal à 4 jours après l'apparition des symptômes.

Pour ne pas être en reste et dans l'attente des textes de loi, nous avons passé un accord auprès de certains laboratoires pour **la réalisation de test PCR**, qui sont notamment plus fiables.

Grâce à cet accord, vos salariés obtiendront le résultat du test dans un délai de 24h maximum.



(*Source : enquête de satisfaction novembre 2020).

Quid de la vaccination ?

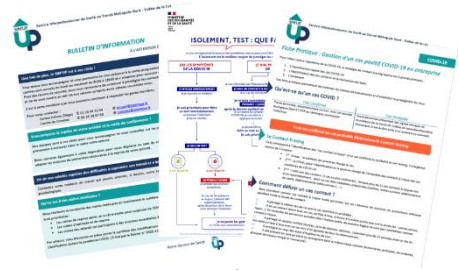
Pour répondre au souhait du Gouvernement, nous prévoyons d'ouvrir **un centre spécifiquement dédié à la vaccination** lorsque les vaccins seront disponibles et les conditions de vaccination définies.



Pour l'heure, seuls les établissements hospitaliers sont habilités et disposent du matériel de conservation des vaccins adaptés.

Employeurs et salariés nous continuons de vous accompagner et de vous conseiller

- ▶ Découvrez nos actions et nos communications dédiées !



- ▶ Rejoignez-nous lors de nos webinaires thématiques : RPS, Télétravail, COVID...



- ▶ Et suivez-nous sur les réseaux sociaux !



Votre partenaire  Santé Travail